

Les Cahiers de l'Urbanisme

Edition: Pierre Mardaga et Direction générale
de l'Aménagement du territoire, du Logement
et du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne

AUTEURS

En italique: ont participé à ce numéro.

J.P. ADNET, G. ALBARRE, B. ALBERT,
P. AMBROSE, H. ANCION, W. ANCION,
A. ANTOINE, D. ANTOINE, M. ANTROP,
AR*Terre*, Ch. BADOUX, P. BALANCIER,
R. BALAU, J-S. BALTHASART,
D. BARBASON, D. BARJOT,
A-V. BARLET, J. BARTHÉLEMY,
Ch. BASTIN, M. BAUD-BOVY,
J. BAUDON, L. BAUTERS,
C. BAUWENS, G. BAVAY, H. BECKER,
J. BELLIERE, R. BENAVENTE,
R. BENRUBI, O. BERCKMANS,
M. BERLAMONT, B. BERMILS,
Th. BERTHET, J. BERTRAND,
G. BETSCH, Cl. BILLEN, A-C. BIOUL,
J. C. BLANCHET, J. BLAVIER,
P. BLOCTEUR, A. BODSON,
D. BODSON, M. BOES, C. BOLLE,
P.P. BONENFANT, A. BONIS,
M. BORSU, J. BOSSCHEM, J. BOTTE,
Th. BOUDART, L. BOULET, A. BOURDIN,
J. BOURGEOIS, J-D. BOUSSART,
M. BOVERIE, Ph. BRAGARD,
R. BRAUN, P. BRIBOSIA, P. BRICTEUX,
R. BRULET, S. BRUNET,
M-C. BRUWIER, D. BUCKLEY,
P. de BUEGER, A. BURETTE,
P. BUTIL, BUREAU d'ETUDE DE LA
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE,
P. BURSENS, J-L. CALONGER,
S. CAMERON, J.N. CAPART,
L. CAPELLE, M. CAPOUILLEZ,
H. CAPRON, S. CARBONNELLE,
A. CARLIER, L. CARTON, J.J. CATTEAU,
J. CESAR, J. CHARLIER,
B. CHARPENTIER, P. CHARRUADAS,
B. CHARUE, A. CHEVALIER, Fr. CHOAY,
Ch. CHRISTIANS, B. CLERBAUX,
M. CLERBEAUX, J. CLOSSEN,
Ch. COELMONT, A. COLARD,
J-P. COLLETTE, O. COLLETTE,
R. COLLIGNON, A. COLLIN, F. COLLIN,
G. CONSTANTIN, Th. COOMANS,
B. COPPE, M.H. CORBIAU,
K. CORDEMANS, J-CI. CORNESSE,
J-CI. CORNET, Th. CORTEMBOS,
A. CORVOL, J. COSSE,
A-M. COTTENCEAU, C. COUCHE,
P. COULON, G. COURA,
J-M. COUVREUR, P. COX,
V. CREMASCO, A. CREUSEN,
M. CROOKSTON, J.M. CULAS,
P. CUMING, M. CUVELIER,
M. DACHOUFFE, M. DAERDEN,
M. Ch. DARVILLE, A. DAUBECHIES,
S. DAWANCE, D. DEBATTY,
Y. DEBERG, Ph. DE BOE, R. DEBRUYN,
X. DEBUE, B. DECLÈVE, B. DECOCK,
M. DECONINCK, D-P. DECOSTER,

J-M. DECROLY, X. DEFLORENNE,
P.A. de FOSSA, J-M. DEGRAEVE,
M. DEGRAEVE, J. DEGRYSE,
G. DEHALU, D. DEHON,
L. DEJAER, K. DE JONGE,
M-L. DE KEERSMAECKER,
J. DELANDE, J-P. DELANDE,
J.L. DELAET, Ph. DELAUNOIS,
Cl. DELBEUCK, A. DELECOUR,
P. DELFORGE, A. DELIENS, M. DELNOY,
H. DELVAUX, J. DE MEULEMEESTER,
W. DEMEYER, Ph. DEMOULIN,
J-P. DEMOUVEAUX, F. DENIS,
B. DEPAS, K. DEPICKER, K. DE RIJCK,
L. DESCHODT, T. DE SCHUTTER,
Ph. DESTATTE, Ph. DESTINAY,
Ch. DEUSE, J. DEVESELEER,
G. DEVILLERS, J. P. DEWAIDE,
Ch. DE VOGHEL, B. DEWEZ,
P. DE WOLF, Fl. DI CAMPLI, B. DIEU,
E. DI RUPO, Ph. A. DIRIX, DODANE,
A. DOGUET, C. DOUXCHAMPS-
LEFÈVRE, Ph. DOUCET,
Sir Ph. DOWSON, J.F. DREVET,
E. DROEVEN, E. Fr. DROSSART,
C. DUBOIS, M. DUBUISSON,
J.P. DUCASTELLE, G. DUFOUR,
Ph. DULIERE, Fr. DUHAUT,
I. DULLAERT, A. DUPAGNE,
Fr. DUPERROY, A. DUPONT,
G. DURIEUX, J. DURIEUX, V. DURY,
L. DUTILLEUX, Th. EGGERICKX,
J. ENGLEBERT, J. FABRY, B. FAES,
J-M. FAUCONNIER, *M. FAUTSCH*,
C. FELTZ, A. FERDIERE, R. FERGLOUTE,
E-J. FETTWEIS, M. FIVET, F. FLORENT,
H. FOCK, *B. FONDU*, S. FONTAINE,
M. FORET, A. FORTI, P-J. FOULON,
B. FOUQUE, J. FRAIKIN, Y. FRANÇOIS,
P. FRANKIGNOUILLE, Ch. FREBUTTE,
F. GADENNE, J-P. GAILLIEZ,
H. GALINIE, H-J. GATHON, P. GATHY,
M. GAUTHIER, J. GENICOT,
L.F. GENICOT, M. GEORGES,
J. GERARD, G. GERON, M.J. GHENNE,
A-C. GHIGNY, D. GIELEN, P. GILLAIN,
P. GILISSEN, J-M. GILLON, P. GILMAN,
G. GLORIEUX, M. GOBLET,
S. GODFROID, J-P. GOMEZ,
B. GOODEY, *P. GOSSELAINE*, P. GOT,
P. GOVAERTS, E. GRAITSON,
O. GRANVILLE, Ph. GREISCH,
J.P. GRIMEAU, Y. GROLLINGER,
R. GROSJEAN, GROUPE ARTAU,
E. GUILLAUME, I. GUILLAUME,
O. GUILLITTE, A-C. GUIO, R. GUYAUX,
HABITAT ET PARTICIPATION,
R. HAGELSTEIN, J-M. HALLEUX,
P. HALLEUX, R. HALLEUX,
A. HAMBUECKERS, Fr. HAMBYE,
Y. HANIN, J. HANIQUE, Ph. HANOCO,

Ph. HANNOIS, Y. HANOSSET,
Th. HANQUET, S. HANSON, N. HARDY,
N. de HARLEZ de DEULIN, F. HAULOT,
P. HEBBELINCK, J-P. HENDRICKX,
E. HENNART, A. HENNETON,
A. HENNICO, P. HENRION,
D. HENROTAY, P. HENRY, J. HIRSCH,
J. HOEFFLER, A. HOFFSUMMER,
P. HOFFSUMMER, G. HOSSEY,
Fr. HOURANT, J. HOUSEN, J. HOUSSA,
A. HOUYON, F. HUBERT, *Y. HUBERT*,
P. HUPET, S. INGO, E. IOZZI, D. JACOB,
L. JACOB, Ch. JACOBS, M. JACOBS,
A. JACQUES, Ph. JACQUES, O. JAMAR,
M. J. JASINSKY, Cl. JAVEAU,
G. JEDWAB, R. JEUNEHOMME,
B. JONET, V. JONET, S. de JONGHE,
F. JORIS, S. JORIS, M. JOSSA,
S. JUCHNOWICZ, E. JURDANT,
B. JURION, S. KEMPENEERS,
E-S. KIRSCHEN, O. KOCKEROLS,
N. KREUSCH, L. KROLL, A-G. KRUPA,
M. KUMMERT, Th. KUYPER,
P. LACONTE, D. LAGASSE, C. LAMALLE,
A. LAMARCHE, V. LAMBERT,
J. LAMBINON, J.P. LAMBOT,
E. LANDABURU, J. LANGE, A. LANGINI,
F. LAURENT, A. LEBRUN, C. LEBURTON,
F. LECHAT, J.F. LEDOUX, I. LEDUC,
L. LEDUC, P. LEFEBVRE, W. LEGROS,
A. LEJEUNE, J. L. LEJEUNE,
Ph. LEJEUNE, J. LELOTTE,
Fr. LEMAIRE, A. LEMAL, P. LEMAN,
Fr. LEMPEREUR, M. LÉONARD,
J-M. LÉOTARD, D. LESAGE,
Th. de L'ESCAILLE, A. LETOR,
J-Fr. LETOR, F. LEUXE, T. LHOTE,
B. LIBOIS, J-L. LIBOTTE, J. LIEBIN,
N. LIEMER, A. LIENARD, L. de
LIGNE, J. LOODTS, H. LÖRZING,
M. LORENZI, *Y. LOUIS*, P. LOZE,
B. LOZET, D. MAGNAN, A. MAHIN,
Cl. MAINIL, E. MAINIL, A. MALHERBE,
J. MAQUET, J. E. MAQUET,
M. MARCHAL, D. MARCOLUNGO,
L. MARECHAL, V. MARIETTE,
M. MASY, S. MATHIEU, A. MATTHYS,
C. MATTHYS, E. MAUDOUX,
J.P. MAWET, G. MEEUS, M. MEGANCK,
E. MELIN, B. MERCKX, A. MERTENS,
Ch. MERTENS, Ch. MESNIL,
F. MESUREUR, E. MICHA, G. MICHEL,
Q. MICHEL, R. MICHEL, Ph. MIGNOT,
A. MILCZINSKI KAAS, B. MILLAN,
J. MILLER, C. MODAVE, B. MOINET,
N. MOLITOR, B. MONNIER,
M. MONIOTTE, P. MONJOIE,
G. MOSS, D. MOSSERAY, V. MOTTE,
C. MOUGENOT, E. MOUREAU,
J. MOXHET, A. MOXHET, Ch. MULDER,

Paysage et patrimoine, moteurs de développement



N°58 MARS 2006
LES CAHIERS DE L'URBANISME

**ADMINISTRATION ET ÉDITION,
ÉDITEUR RESPONSABLE**

Danielle SARLET,
Directrice générale de
l'Aménagement du territoire,
du Logement et du Patrimoine
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 Namur
Tél • 081/33 21 11
Fax • 081/33 25 67
Site internet • <http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP>

RÉDACTEUR EN CHEF
Denise BARBASON

COMITÉ DE RÉDACTION

Denise BARBASON, Ghislain GÉRON,
Pierre GOSSELAIN,
Luc MARÉCHAL, André MATTHYS,
Charles MERTENS, Danielle SARLET,
Jean Pol VAN REYBROECK,
Michel VAN DER MEERSCHEN.

GRAPHISME ET MISE EN PAGE
COAST design, Bruxelles

IMPRESSION
Editions MARDAGA, Liège

*La reproduction des articles
est autorisée moyennant mention
de la source. Les articles signés
engagent la seule responsabilité de
leur(s) auteurs(s), même s'ils sont
écrits par des fonctionnaires car
ils ne reflètent pas nécessairement
la position de l'Administration.*

PAYSAGE ET PATRIMOINE

| | | |
|---|--|----|
| Paysage tactile | Rita Occhiuto | 6 |
| Protection du patrimoine naturel | Pierre Gosselain | 12 |
| Gestion des paysages | Catherine Dubois, Emilie Droeven, Magali Kummert, Anne Doguet et Claude Feltz | 29 |
| Le RAVeL, maillon potentiel du réseau écologique wallon | Patrick De Wolf et Michel Fautsch | 39 |
| Les jardins de Beloeil | Yasmina Louis et Annik Houyon | 45 |
| Le parc du château de Seneffe | Benoît Fondu | 53 |
| Les Coteaux de la Citadelle à Liège : | | |
| • 1986-2006 : de l'enclos au réseau | Anne Rondia | 60 |
| • Création d'un nouvel accès | Alain Richard | 68 |
| Le parc de la Deûle à Lille | Yves Hubert | 72 |



La "Montagne de Bueren", à Liège, rue escalière de près de 374 marches, est la figure unique et très marquante d'une urbanisation volontariste des Coteaux de la Citadelle. Véritable "percée" réalisée en 1881, elle s'inscrit dans le droit fil de la pente qu'elle révèle et matérialise. Le terme "Montagne" en dit long sur la naturalisation de cet ouvrage d'art.

Photo G. Focant, © MRW, DGATLP.

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Rita OCCHIUTO

Institut supérieur d'Architecture Lambert Lombard
Titulaire des cours de paysage et de composition urbaine

Paysage tactile ?

Pour le réveil des sens finalisé à une meilleure compréhension de nos milieux de vie.

Le paysage est devenu aujourd'hui une notion qui infiltre de plus en plus notre quotidien. Il nous apparaît comme une dimension qui s'offre continuellement à celui qui veut bien regarder autour de lui et apprécier les formes multiples des territoires qui l'entourent. Mais le mot paysage est aussi un terme récurrent dans notre langage qui tend à s'éloigner de son sens premier fondé sur la matière.

En effet aujourd'hui, on parle de plus en plus de paysage du travail ou du marché économique ou encore du monde politique, jusqu'à arriver à des connotations plus abstraites et immatérielles que nous retrouvons dans les domaines de la communication ou du virtuel.

Que se passe-t-il ? *"Serait-ce que nous entrons dans une ère nouvelle, plus riche que jamais de paysages ? Ou bien au contraire, ne parle-t-on pas du paysage que parce que nous l'aurions perdu ? ... Le paysage serait-il donc quelque chose qui peut disparaître ?"* écrivait dans l'ouvrage 'Les raisons du paysage' Augustin Berque à la fin des années '90.

Ce questionnement sous-tend encore aujourd'hui la réflexion paysagère contemporaine. En effet, la reconnaissance de valeurs paysagères, la mise en place de moyens de sauvegarde et le développement de politiques sectorisées ont

conduit à une première prise de conscience du phénomène paysager, sans pour autant permettre d'atteindre la formation d'une culture plus profondément centrée sur les valeurs multiples et concrètes du paysage.

Le paysage fait partie de notre quotidien et malgré tout nous en avons encore une vision déviée ou limitée. Il désigne communément une partie du territoire perçue par la population. De plus, la Convention Européenne du Paysage précise qu'il est la résultante de l'action de facteurs humains et/ou naturels en interaction continue dans le temps. De fait, il est un produit engendré par nos activités. Nous sommes donc individuellement ou collectivement pleinement responsables de son état.

Le paysage constitue, en fait, un miroir qui nous renvoie l'image de la culture de notre société. Cependant, nous avons

▼
Variations de la nature du sol.
© Photos Rita Occhiuto.





encore aujourd'hui tendance à le traiter comme une œuvre d'art, produite par autrui, par rapport à laquelle notre rôle se limite à celui d'observateur.

En effet, nous conférons au paysage une valeur avant tout esthétique et nous continuons à l'appréhender principalement et uniquement par le biais de la vue. Nous sommes, malgré nous, encore esclaves d'une culture qui cultive et qui se nourrit toujours de l'ambiguïté du terme *paysage*. En effet, le sujet (la partie de territoire) et l'objet (sa représentation) se fondent jusqu'à parvenir à nous confondre et à nous décharger du rôle responsable de constructeurs de tous ces lieux.

En réalité, le terme *paysage* est intimement lié à la question de la représentation du territoire. D'ailleurs, à l'origine, il désignait le tableau. Le rôle de paysagiste était incarné par les peintres et leur art consistait à dévoiler des lieux considérés, jusqu'à cette période, comme hostiles et opposés à la vie. Dès lors, l'action des peintres paysagistes se présente, avant tout, comme une opération d'apprivoisement de milieux naturels que l'homme craignait et considérait comme inaccessibles et repoussants.

L'inconnu, alimentant à la fois la crainte et l'attraction, a fait que le paysage s'est imposé progressivement comme une terre de découverte, puis comme un lieu d'exception ou une vue à contempler et enfin comme un cadrage à restituer dans des représentations. Celles-ci, en se substituant de plus en plus à l'expérience directe, ont atteint, de plus, la capacité de se charger des caractères évocateurs d'états d'âme.

Peintres et écrivains ont ainsi porté à notre connaissance l'existence de lieux de caractère et ont agi, par conséquent, comme des explorateurs d'un territoire vaste se trouvant encore hors de la portée de l'homme. Il est intéressant de réfléchir au moyen adopté pour arriver à ces formes de dévoilement : la peinture, un art fondé sur la perception visuelle. La peinture donne à voir les configurations diverses acquises par les matières constituant le paysage. L'observateur perçoit l'image rendue par l'artiste et en retire une impression ou une émotion en se servant de l'acuité de sa perception visuelle.

Cependant, dans ce processus de transposition, le paysage subit à la fois une valorisation et une perte. D'une part, il atteint la valeur d'un objet artistique et d'autre part, il perd désormais sa matérialité d'origine. Il perd son corps. Il devient un objet bidimensionnel qui nous émeut exclusivement en vertu de nos capacités d'appréciation fondées principalement sur la perception visuelle.

Notre culture est le résultat d'un processus historique qui nous éloigne progressivement des matières premières qui constituent le paysage : le sol, l'eau et l'air. Cette culture se fonde sur le pouvoir de domination de la vue. Que deviennent les autres sens ? Le paysage peut-il être encore aujourd'hui considéré comme un objet à appréhender exclusivement par le regard ?

Malgré la reconnaissance, à la notion de paysage, d'une complexité dépassant la valeur visuelle, ce terme fait encore surgir en nous, instinctivement, des images mentales qui se réfèrent aux vues panoramiques acquises lors de voyages à travers territoires et villes lointaines.



Textures.

© Photos Rita Occhiuto.

Nous conférons au paysage une valeur avant tout esthétique et nous continuons à l'appréhender principalement et uniquement par le biais de la vue.

Le voyage et le parcours, qui ont représenté les moments privilégiés d'une culture fondée sur la découverte et sur l'exploration sensorielle de l'espace, deviennent aujourd'hui des itinéraires organisés répondant à une demande de développement touristique et commercial. Ils perdent leurs charges émotionnelle et poétique pour souvent incarner un rôle uniquement fonctionnel et utilitaire. Le parcours, loin d'être une expérience de vie, ne constitue plus qu'un moment utilitaire de notre existence. Il est réduit dans la plupart des cas à un trajet destiné au déplacement. On apprécie sa longueur, sa durée ou son aptitude au développement d'activités économiques diverses. Mais il est rarement appréhendé comme un espace de vie caractérisé par des matériaux et des configurations variables qui peuvent interagir avec notre sphère sensorielle.



▲
Caractère tactile et plastique de l'eau.
© Photos Rita Occhiuto.

Le voyage, aussi, perd son caractère d'aventure pour se traduire dans des formules fixes où tout lieu est agencé pour l'accueil d'une multitude de touristes. Dès lors, ces lieux se transforment en espaces aménagés dans le but de vendre la vue de la nature et/ou des monuments qui caractérisent les sites de visite. Tout est aménagé pour satisfaire les besoins visuels de ces voyageurs-consommateurs. Ce genre d'expérience du paysage provoque une brève jouissance visuelle, se limitant à quelques instants, dont on peut juste retirer une impression aussi furtive que celle produite par l'image d'une photo-souvenir. D'ailleurs, celle-ci ne peut nous restituer qu'une pâle impression des sensations ressenties lors de la contemplation des lieux. Ainsi, les paysages deviennent des objets de consommation destinés au développement d'autres types d'activités de commerce. De plus, aujourd'hui le caractère d'exception de certains paysages devient un modèle visuel employé en toile de fond pour le développement du monde immatériel de la publicité. C'est ainsi que sous l'emprise croissante de la vue nous ne vivons plus que des milieux conditionnés par l'image, perdant jour après jour leur caractère de corps et de matière.

En outre, la vitesse et le rythme toujours plus rapide de nos activités contribuent à la perte de la dimension sensorielle dans nos expériences de vie. Nous expérimentons nos milieux de manière toujours plus superficielle, en déterminant ainsi une condition de vie qui s'éloigne de plus en plus des valeurs concrètes des paysages.

Depuis quelques années, il y a pourtant un regain d'intérêt pour la dimension sensorielle recherchée principalement

dans le domaine du design. Celui-ci investit surtout les milieux de l'intérieur en favorisant la production de matériaux et de formes stimulant de plus en plus la sphère corporelle de l'homme. Mais, ce renouveau sensoriel ne nous restitue pas pleinement à notre environnement. Au contraire, sa finalité est la construction d'un milieu autre, pouvant remplacer le paysage réel. C'est ainsi que nous assistons à l'intériorisation de nos modes de vie. Les lieux de nos expériences sensorielles ne sont plus constitués par les grands paysages, les sentiers, les champs, les places et les rues.

Nous sommes réduits soit, au rôle de simples observateurs d'extérieurs choisis et cadrés depuis un quelconque intérieur, soit, au rôle d'habitants des plus ou moins grandes étendues intérieures qui constituent des non-lieux (M. Augé). Il s'agit d'espaces couverts, à température et à illumination constantes, sans caractère propre et immuables dans le temps. Ces espaces de l'intérieur, temples du travail ou du commerce constituent la plupart de nos paysages contemporains. Dans ces non-lieux, nos expériences sensorielles sont réduites et elles se limitent principalement à la stimulation de la vue et de l'ouïe, considérés comme les sens majeurs. Les autres sens étant minimisés ou niés. Quand et dans quels lieux sommes-nous encore en mesure de les stimuler ?

L'art des jardins a composé des lieux destinés à l'épanouissement sensoriel. Cependant, nous y rencontrons aussi à certaines époques des compositions qui témoignent de la force et de la tyrannie de la vue, déjà définie par Aristote comme un tact à distance. La vue est, donc, un sens fin qui permet de perce-

[...] ce que nous oublions de plus en plus c'est la possibilité de ressentir notre environnement par le contact entre le pied et la terre.

voir les détails et les textures de manière presque tactile. Cependant elle maintient une distance entre le corps et la matière perçue.

D'ailleurs au XVIII^e siècle, les critiques les plus percutantes envers l'impact de la vue, surtout à propos des jardins réguliers, sont formulées par Shenstone qui affirmait : *"Il ne faut pas que l'œil anticipe ce que le pied, seul, doit découvrir"*. Le pied peut donc servir à nous repérer dans l'espace ? Il peut nous guider ou nous aider à percevoir des indices concernant le milieu dans lequel nous nous situons ?

C'est en passant par ce questionnement et en essayant de mieux interroger nos senseurs tactiles que nous nous apercevons de notre dépendance au pouvoir du regard. Notre comportement est conditionné par la perception visuelle. Elle nous confère la certitude et l'assurance dans toutes nos actions quotidiennes. Elle nous dirige. Elle nous permet d'évaluer les distances et notre position dans l'espace. Mais elle nous domine aussi, puisqu'en développant la vue, nous inhibons progressivement les autres organes capteurs de stimulations sensorielles.

Le toucher, tel qu'un sens impur, a été souvent mis en sourdine ou banni de nos modes de vie. Nous avons tendance à renier cette manière de percevoir et nous pensons pouvoir toucher les matières de notre environnement uniquement par la main. Qu'en est-il du reste de notre corps ? N'est-il pas possible de se sentir frappé par le vent, picoté et ensuite mouillé par la pluie, pénétré par l'humidité ou encore réchauffé par les rayons de soleil ?

Nous sommes donc en mesure de ressentir avec toutes les surfaces de notre corps. Mais, ce que nous oublions de plus en plus c'est la possibilité de ressentir notre environnement par le contact entre le pied et la terre. Ce potentiel, très développé dès le premier âge, est progressivement étouffé jusqu'à son anéantissement à l'âge adulte. Avons-nous déjà observé le plaisir d'un enfant lors de ses premiers contacts avec le sable ? Avons-nous déjà été surpris par la douceur de la marche sur un sol couvert de feuilles en automne ? Avons-nous déjà apprécié l'amortissement du pas durant la marche sur un couvert doux de neige ?

Pour comprendre l'importance de ce sens délaissé il faut faire l'effort de nous concentrer sur les sensations reçues à chacun de nos pas, par le biais du pied.

Ou bien, il faut expérimenter une situation extrême comme la marche dans le brouillard ou dans le noir qui, en nous privant de la vue, nous permet d'interroger nos autres senseurs. C'est ainsi que les mains et les bras commencent à tâter l'air autour de nous pendant que le pied avance de manière plus attentive en tâtonnant la moindre aspérité du terrain.

Ces capacités sont toujours là, mais elles sont assoupies et elles peuvent être réveillées pour nous permettre de mieux interroger nos milieux de vie. Elles sont donc un moyen de découverte qui détient des caractères d'intensité et de durée temporelle qui pénalisent le toucher par rapport à la vue. La vue balaye du regard et anticipe. Le toucher tâte, effleure et immerge le corps dans des expériences qui nécessitent du temps et de la concentration pour être décodées.

Seuls les phénomènes non visibles comme le vent, le froid ou la chaleur constituent habituellement des sensations que le toucher peut arriver à déceler rapidement.

Le paysage n'est donc pas une notion exclusivement visuelle. Il n'est pas une œuvre d'art que nous apprécions de l'extérieur, comme un objet qui n'a pas de relation avec notre corps. Il est, par contre, un milieu qui nous contient, dont nous sommes partie intégrante. Nous ne nous situons en aucun cas en dehors de lui. Nous pouvons l'appréhender selon des temporalités différentes.

En effet, la remise en question des valeurs tactiles du paysage permet de mieux comprendre notre rôle dans les milieux divers que nous habitons. La réflexion sur la relation d'interaction subtile entre homme et milieu permet de retrouver le sens profond de la marche et du parcours. En effet, la marche permet de connaître en profondeur le paysage. Elle donne la possibilité de le vivre de près, de le ressentir et d'en apprécier les mutations et les nuances.

Dans l'art des jardins, on a longuement décrit les moyens de composition des espaces qui ont permis de conférer la sensation de dynamisme et de mouvement aux cheminements tracés dans les parcs paysagers. On a mis l'accent sur un savoir-faire qui a su mettre en scène des séquences paysagères capables de nous étonner, nous émouvoir, nous déjouer jusqu'à nous surprendre ou nous effrayer.



Traces et cheminements.

© Photos Rita Occhiuto.



Ce savoir-faire a été comparé à celui du metteur en scène dans le montage d'un film, en oubliant un facteur fondamental qui différencie les deux arts : l'un est apprécié du dehors (le film), l'autre, par contre, est vécu de l'intérieur (le parc). Pareillement, le promeneur n'est pas simplement un observateur de scènes paysagères lointaines, mais il est avant tout un corps immergé dans un contexte composé de matières diverses et muables, liées à chaque changement d'heure, de climat ou de saison. Il vit et interagit avec les autres composantes du paysage.

Il n'est plus un utilisateur passif, mais il est un individu en interaction continue avec les milieux qu'il traverse. Revenir au ressenti de la marche signifie ainsi retrouver le sens premier et physique du paysage. Le parcours cesse d'être une fonction neutre à devoir accomplir et regagne son sens originaire : celui de moyen d'expérimentation et de connaissance du milieu.

En même temps, la remise en question de notre sphère sensorielle, à étendre à l'entière des sens, permet de comprendre que le paysage ne peut en aucun cas disparaître ou être détruit. Il est, par conséquent, insensé de penser à le conserver en l'état. Il n'est pas un bien immuable. Il est, par contre, une matière vivante, soumise à des mutations continues. Il nécessite, donc, d'être appréhendé par un regard porteur d'une culture plus flexible. Il nécessite des moyens d'exploration appropriés, aptes à mieux nous rapprocher de ses caractères changeants.



L'espace poreux des parcours urbains et paysagers.

© Photos Rita Occhiuto.

En effet, nous ne pouvons pas résoudre la problématique du paysage si nous ne sommes pas en mesure d'assumer le sens profond de ses multiples mutations. Celles-ci sont l'essence même de sa constitution physique et l'action humaine, tout en prétendant déterminer une alter-nature ou un artefact répondant à ses besoins fonctionnels croissants, ne pourra jamais se soustraire à la force de ces changements naturels.

Il est grand temps de renverser les valeurs de notre culture, pour adopter un regard plus équilibré, apte à reconnaître enfin au paysage le caractère d'un agencement muable de matériaux différents en interaction continue dans le temps. Cette lecture nous donne un rôle simple et novateur : nous ne sommes plus au centre du système ; nous ne sommes que l'une de ses composantes pouvant apporter des modifications aux milieux de vie. Ceci constitue un bouleversement pour nos réflexes culturels et conduit à des modifications dans l'interprétation du territoire bien plus importantes que ce que l'on pourrait croire.

Le paysage se présente comme un continuum spatial caractérisé par des différences de matières et des nuances qui singularisent les lieux. Les distinctions ne se situent donc plus sur le plan fonctionnel ou esthétique, mais au contraire sur le plan de l'agencement concret des différents matériaux qui composent chaque milieu. Cela nous montre l'incohérence des critères usuels adoptés pour déterminer des périmètres destinés à différencier les lieux à valeur paysagère ou non, ou encore destinés à disséquer le territoire sur base de fonctions différentes ou de milieux fictivement opposés

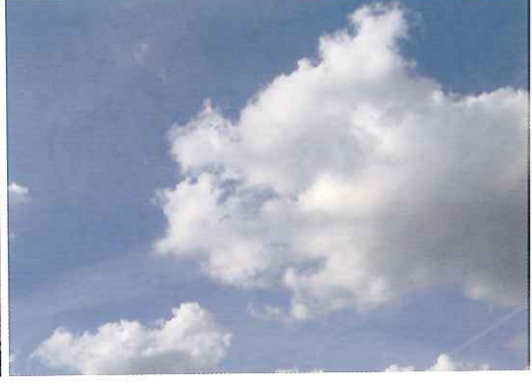
Le paysage se présente comme un continuum spatial caractérisé par des différences de matières et des nuances qui singularisent les lieux.

(bâti – non bâti, ville – campagne, habitat – industrie, centre – périphérie, etc.).

Ainsi, le paysage acquiert le sens d'un continuum territorial, constitué par l'articulation d'espaces différents qui en déterminent la variété et la multiplicité des caractères. La ville et la campagne ne sont donc plus des milieux en opposition, mais ils constituent des configurations composées par des matériaux différents pouvant s'interpénétrer, se fondre ou se contraster nettement entre eux. La richesse des relations existantes entre ces différents matériaux permet de distinguer pour chaque lieu une particularité, une ambiance et une identité que nous n'apprécions plus exclusivement par le regard. Au contraire, nous en ressentons probablement en premier lieu une sensation qui émane du langage sensible que les matières de notre environnement physique arrivent à entretenir savamment entre elles. C'est donc à notre tour de développer la capacité de rentrer dans ce jeu de renvois sensibles.

La ville caractérisée comme un espace dense et la campagne comme un espace





ouvert, nous paraissent soudain complémentaires et même comparables. Les paysages urbains semblent davantage caractérisés par la notion de fermeture. Les matériaux y sont plus imperméables. Ils créent des coupures et des distinctions en dehors et en dedans. Cette distinction est inexistante dans les paysages ouverts. Les matières sont poreuses et permettent de s'infiltrer et de passer d'un lieu à l'autre librement. Cependant, la ville aussi peut se montrer poreuse, car ses parois sont aérées par de nombreux percements qui s'ajoutent à la matière perméable des murs. De plus, les rythmes de ces limites varient en fonction de la diffusion du bâti et la valeur de fermeture de l'espace subit des variations qui particularisent les lieux.

Les espaces ouverts sont composés par des punctuations, des alignements, des masses arborées, ou encore par des surfaces végétales de différentes texture, couleur et grandeur. Chaque typologie et chaque matériau communique des sensations tactiles que le corps humain est en mesure de percevoir. Ce ressenti permet d'établir une communication avec le milieu qui sert de guide à nos comportements comme : chercher la fraîcheur à l'ombre d'un arbre, sentir l'effet d'encerclement à l'intérieur d'une clairière, s'enfuir dans le corps épais des bois, suivre un alignement et jouer avec le rythme de ses ouvertures, ressentir la légèreté des feuillages d'arbres et d'arbustes en se laissant toucher par les éclats de lumière, effleurer, toucher jusqu'à vouloir inciser la consistance épaisse des écorces, embrasser les troncs pour grimper sur les arbres, s'enfouir et s'offrir physiquement aux chatouillements ondoiyants des graminées, etc.

Pouvons-nous imaginer un engagement égal de notre corps dans la ville ? Pourtant, en prêtant bien attention aux matériaux qui composent les paysages urbains, nous pouvons y découvrir une gamme de nuances aussi riche. Imaginons quelques instants que nous parcourons les rues de la ville en nous rapprochant des murs jusqu'à arriver presque à se frotter aux pierres, aux briques et aux modénatures qui donnent formes aux limites spatiales de ces lieux. Nous pouvons y découvrir la chaleur émanant des matériaux réchauffés par le soleil qui, de plus, parvient, par moment, à allumer les couleurs des parois par ses éclats de lumière. Nous pouvons ressentir la dureté, la froideur et l'équivoque spatial produit par les vitrages. Nous pouvons expérimenter la porosité, la rugosité ou le caractère lisse des parois, des marches et des revêtements de sol. Nous pouvons apprécier, ici aussi, à chaque pas les différentes souplesses qui caractérisent les matières foulées du pied. Mais nous pouvons surtout apprendre à évaluer, par l'assurance retrouvée dans la marche, l'importance de la déclivité ou de la discontinuité du sol. Et encore nous pouvons découvrir qu'en ville, comme dans un paysage ouvert nous nous situons sous un même ciel qui, par ses variations, permet de nous faire apprécier les changements sensibles de la température de l'air.

Soudain la ville nous apparaît autrement et nous pouvons en discerner des qualités nouvelles la situant plus à notre portée : elle se présente enfin comme humaine, vivante, ouverte et dialectique. Le langage sensoriel enrichi des sens inhibés par la pensée fonctionnaliste et machiniste, se révèle ainsi comme

▲
Matières et variations du ciel.

© Photos Rita Occhiuto.

un outil d'éveil indispensable pour la formation d'une culture du paysage équilibrée. Malheureusement, c'est une approche spatiale que nous rencontrons trop rarement aujourd'hui en architecture et en urbanisme. Le paysage, frôlant la crise, se trouve aujourd'hui face à un dilemme majeur qui relève plus d'une dimension éthique que technique : faut-il continuer à développer nos savoir-faire pour répondre au projet d'exil de l'homme en dehors de la Terre ? Ou bien faut-il viser un processus de développement qui sache renouer avec la matière et le temps, par la remise en question de la corporéité caractérisant tout phénomène terrestre ?

La voie du paysage conçu dans sa réelle complexité ne nous laisse pas le choix. Ce qui implique, avant tout, l'urgence d'une révision profonde de la culture qui sous-tend nos modes de conception territoriale et architecturale. ■

Pierre GOSSELAIN

Ministère de la Région wallonne
Direction générale de l'Aménagement
du territoire, du Patrimoine et du Logement
Directeur honoraire

Protection du patrimoine naturel et aménagement du territoire

L'ampleur et la complexité des législations relatives à la protection du patrimoine naturel sont en croissance, tant celles produites par l'Union européenne que celles adoptées par la Région wallonne.

Réserve naturelle, réserve forestière, zone humide d'intérêt biologique, zone de protection spéciale de l'avifaune, zone spéciale de conservation des habitats, de la flore et de la faune sauvages, site classé, cavité souterraine d'intérêt scientifique, sites du réseau Natura 2000, réseau écologique, la multiplication des statuts différents s'appliquant aux sites protégés au titre de la conservation de la nature est devenue telle que le citoyen désireux de s'informer éprouve quelques difficultés à se figurer l'état de cette législation et de son application. D'autre part, les relations que celles-ci entretiennent avec la politique d'aménagement du territoire ne sont pas toujours aisées à percevoir. Cet article tente de présenter ces relations de manière aussi synthétique que possible.

I. LA LÉGISLATION RELATIVE À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE

A. Les directives

Au cours des 25 dernières années, le Conseil de l'Union a adopté certaines directives ayant pour objet la protection du patrimoine naturel, c'est-à-dire :

- sauvegarder la biodiversité sur le territoire européen ;
- mesurer et réduire les incidences sur l'environnement, d'une part des projets publics et privés et d'autre part des plans et programmes.

1. La sauvegarde de la biodiversité

- La directive n°79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979⁵ concernant la conservation des oiseaux sauvages (dite directive "Oiseaux"), modifiée à plusieurs reprises, précise en son article 1^{er} qu'elle "concerne la conservation de toutes espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire des Etats membres... Elle a pour objet la protection, la gestion et la régulation de ces espèces et en régleme l'exploitation... (Elle s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, à leurs nids et à leurs habitats..."
- La directive n° 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992⁶ concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (dite directive "Habitats"), modifiée par la directive 97/62/CE du Conseil du 27 octobre 1997⁷ portant adaptation au progrès technique. Cette directive vise au maintien de la biodiversité en Europe en imposant aux Etats membres d'adopter des mesures de protection des habitats naturels et de certaines espèces et de protection des espèces elles-mêmes (art. 2, § 1^{er}). Ces mesures doivent contribuer au maintien ou au rétablissement dans un "état de conservation favorable" des habitats et des espèces jugés "d'intérêt communautaire", figurant dans les annexes de la directive.
- Un réseau d'aires protégées, dénommé "Natura 2000" sera établi sur l'ensemble du territoire européen. Il est composé de l'ensemble des zones spéciales de conservation (zsc) et des zones de protection spéciale (zps) désignées par